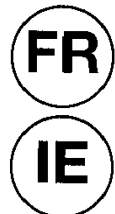


**Chaudière au sol à gaz à condensation**  
**Floor standing condensing gas boilers**

**45 HTE**  
**65 HTE**

**Notice d'emploi destinée à l'utilisateur et à l'installateur**  
***Installation, operation and maintenance Manual***

**CE**  
0085



Cher Client,

Nous sommes heureux que vous ayez choisi notre produit.

Les chaudières sont fabriquées dans le souci de vous donner entière satisfaction, en respectant les normes de sécurité les plus strictes ainsi que les normes de qualité les plus sévères. En effet, l'entreprise est homologuée ISO 9001 afin de vous assurer d'un niveau de qualité parmi les meilleurs.

Afin que votre produit vous donne le meilleur service, nous vous conseillons de lire attentivement la présente notice avant toute utilisation. Les informations qu'elle contient vous permettront de tirer le meilleur parti de votre chaudière.

Attention:

Les différentes parties de l'emballage doivent être tenues hors de portée des enfants.

Entretenez régulièrement votre installation

L'entretien annuel de votre chaudière est obligatoire aux termes de la législation en vigueur. Il devra être effectué une fois par an par un professionnel qualifié:

- l'entretien de la chaudière (vérification, réglage, nettoyage, remplacement de pièces d'usure normale et détartrage éventuel);
- la vérification de l'étanchéité du conduit de la ventouse et du terminal.

Pour toutes les opérations d'entretien de votre chaudière, des formules de contrats d'entretiens annuels peuvent vous être proposées par des prestataires de services. Consultez votre installateur ou nos services commerciaux.

La garantie du constructeur, qui couvre les défauts de fabrication, ne doit pas être confondue avec les opérations décrites ci-dessus.

#### Garantie

Pour bénéficier de la garantie, l'appareil doit avoir été installé et mis en service par un professionnel conformément à la législation en vigueur, aux règles de l'art et DTU, ainsi qu'aux instructions de montage et de mise en service figurant dans la notice.

Ces modèles de chaudières possèdent le marquage CE conformément aux conditions essentielles des Directives suivantes:

- Directive gaz 90/396/CEE
- Directive Rendements 92/42/CEE
- Directive compatibilité électromagnétique 89/336/CEE
- Directive basse tension 73/23/CEE



#### ATTENTION

**Cet appareil ne peut être installé et actionné  
que dans des salles toujours ventilées**

# INDEX

## INSTRUCTIONS DESTINÉES À L'USAGER

1. Consignes générales avant l'installation	4
2. Consignes générales avant la mise en service	4
3. Mise en service de la chaudière	5
4. Remplissage de la chaudière	12
5. Arrêt de la chaudière	12
6. Arrêt prolongé de l'installation - Protection contre le gel	12
7. Instructions de maintenance régulière	12

## INSTRUCTIONS DESTINÉES À L'INSTALLATEUR

8. Consignes générales	13
9. Consignes générales avant l'installation	14
10. Installation et dimensions chaudière	15
11. Raccordement au conduit d'évacuation fumées	18
12. Branchement électrique	19
13. Réglage de la vanne gaz et changement gaz	26
14. Configuration des paramètres de la chaudière	29
15. Dispositifs de réglage et de sécurité	30
16. Positionnement des électrodes d'allumage et de détection de flamme	31
17. Vérification des paramètres de combustion	31
18. Activation de la fonction ramonage	32
19. Entretien annuel	32
20. Schéma fonctionnel circuits	33
21. Schéma de câblage	34
22. Caractéristiques techniques	35

## 1. CONSIGNES GÉNÉRALES AVANT L'INSTALLATION

Cette chaudière est destinée à chauffer l'eau à une température inférieure à la température d'ébullition à la pression atmosphérique. Elle doit être raccordée à une installation de chauffage, et à un réseau de distribution d'eau chaude sanitaire, en adéquation avec ses performances et avec sa puissance.

Avant de faire raccorder la chaudière par un spécialiste, il est indispensable :

- de vérifier que la chaudière soit prévue pour fonctionner avec le type de gaz disponible. On peut lire ces informations sur l'emballage et sur la plaque signalétique qui se trouve sur l'appareil.
- de contrôler que le tirage du conduit de fumée soit suffisant, que le conduit ne présente pas d'étranglements, et qu'il n'y ait pas d'autres appareils raccordés sur le conduit à moins qu'il ne soit conçu pour l'évacuation de plusieurs appareils et conformément aux normes et prescriptions en vigueur.
- de contrôler qu'en cas de raccords sur des cheminées préexistantes celles-ci soient parfaitement propres, car des encrassements qui se détachent des parois pendant le fonctionnement pourraient obstruer le passage des fumées.
- pour assurer le fonctionnement et la garantie de l'appareil, il est indispensable de respecter les recommandations suivantes :

### 1. Circuit sanitaire :

si la dureté de l'eau dépasse 20 °F (1 °F = 10 mg de carbonate de calcium par litre d'eau), installer un doseur de polyphosphates ou un système ayant le même effet et conforme aux normes en vigueur.

### 2. Circuit de chauffage

#### 2.1. nouvelle installation

Avant de procéder à l'installation de la chaudière, nettoyer le circuit afin d'éliminer tout résidu de filetage, soudure ou de solvants à l'aide de produits spécifiques disponibles sur le marché, non acides et non alcalins, qui n'attaquent ni les métaux ni les parties en plastique et en caoutchouc. Les produits recommandés pour le nettoyage sont les suivants :

SENTINEL X300 ou X400 et FERNOX Régénérateur pour circuit de chauffage. Utiliser ces produits en respectant impérativement les instructions fournies par leur fabricant.

#### 2.2. ancienne installation :

Avant de procéder à l'installation de la chaudière, vider le circuit et le nettoyer, à savoir éliminer les boues et les résidus contaminants à l'aide de produits spécifiques disponibles sur le marché cités au point 2.1.

Pour protéger le circuit des incrustations, utiliser des produits spécifiques tels que SENTINEL X100 et FERNOX Protection des circuits de chauffage. Utiliser ces produits en respectant impérativement les instructions fournies par leur fabricant.

Rappelons que la présence de dépôts dans le circuit de chauffage compromet le fonctionnement de la chaudière (par exemple, surchauffe et niveau de bruit de l'échangeur).

---

**La non observation de ces recommandations comporte l'annulation de la garantie.**

---

## 2. CONSIGNES GÉNÉRALES AVANT LA MISE EN SERVICE

Le premier allumage doit être exécuté par le Service d'assistance technique autorisé qui devra vérifier :

- que les données indiquées sur la plaque signalétique correspondent à celles des réseaux d'alimentation (électrique, hydraulique, gaz);
- que l'installation est conforme aux réglementations, arrêtés et normes en vigueur et notamment au DTU P 45-204 et Arrêté du 2 Août 1977 "Règles techniques de Sécurité".
- que le branchement électrique sur le réseau est réglementaire et que la chaudière est raccordée à une prise de terre.

Le non-respect de ces indications entraîne l'annulation de la garantie.

Avant la mise en service enlevez la pellicule protectrice de votre chaudière sans utiliser d'outils ni de matériaux abrasifs qui pourraient endommager les parties laquées.

### 3. MISE EN SERVICE DE LA CHAUDIÈRE

Procédez de la manière suivante afin d'effectuer correctement les opérations d'allumage:

- brancher la chaudière sur le réseau électrique;
- ouvrir le robinet gaz;
- suivre les instructions données ci-dessous concernant les réglages à effectuer sur le panneau de commande de la chaudière.

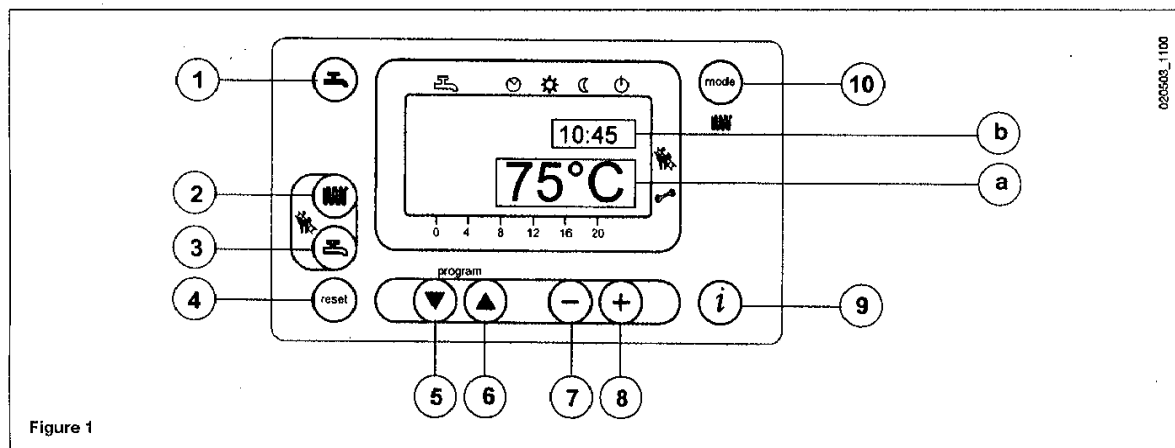


Figure 1

**IMPORTANT:** les instructions contenues dans ce manuel concernant le fonctionnement en SANITAIRE ne doivent être considérées que si l'appareil a été raccordé à un système de production d'ECS.





#### LEGENDE DES TOUCHES

- Touche de fonctionnement sanitaire on/off (arrêt/marche)
- Touche de réglage de la température de l'eau de chauffage
- Touche de réglage de la température de l'eau sanitaire
- Touche de réinitialisation (réarmement)
- Touche d'accès et de défilement des programmes
- Touche d'accès et de défilement des programmes
- Touche de réglage des paramètres (diminution de valeur)
- Touche de réglage des paramètres (augmentation de valeur)
- Touche d'affichage des informations
- Touche de configuration du mode chauffage

#### LEGENDE DES SYMBOLES SUR L'AFFICHEUR

- Fonctionnement en mode sanitaire
  - Fonctionnement en mode chauffage
  - Fonctionnement automatique
  - Fonctionnement manuel à la température maximum réglée
  - Fonctionnement manuel à la température réduite
  - Standby (éteint)
  - Température extérieure
  - Présence de la flamme (allumé)
  - Présence anomalie pouvant être réinitialisée
- a) Afficheur PRINCIPAL  
b) Afficheur SECONDAIRE

## 3.1 DESCRIPTION DES TOUCHES

-  En appuyant sur cette touche (2), il est possible de régler la température de refoulement de l'eau en chauffage comme décrit au paragraphe 3-3.
-  En appuyant sur cette touche (3), il est possible de régler la température de l'eau sanitaire comme décrit au paragraphe 3-4.
-  **Touche de marche en mode chauffage (10).**  
En appuyant sur la touche  il est possible d'activer quatre modes de fonctionnement de la chaudière en chauffage; ces modes sont identifiés par la visualisation sur l'afficheur d'un tiret noir sous le symbole correspondant comme décrit ci-dessous :

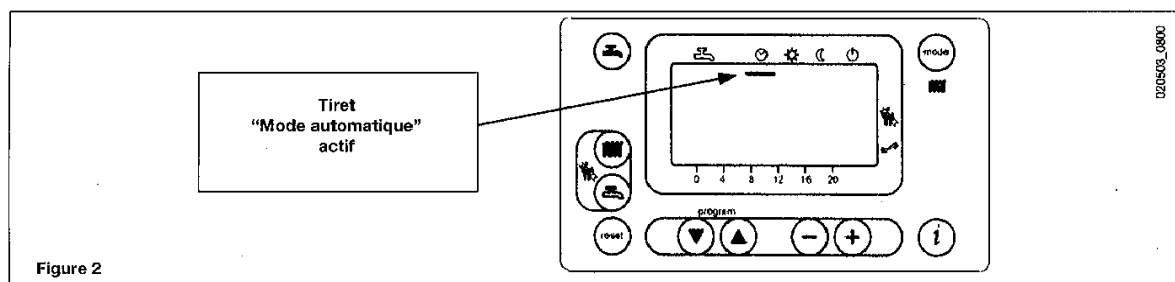


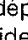



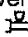



Figure 2


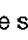



- a)  **Fonctionnement automatique.** Le fonctionnement de la chaudière est subordonné au programme horaire comme décrit au paragraphe 3-5.1: "Programme horaire quotidien du fonctionnement du chauffage";
- b)  **Fonctionnement manuel à la température maximum réglée.** La chaudière s'allume indépendamment du programme horaire réglé. La température de fonctionnement est celle réglée à l'aide de la touche  (paragraphe 3-3 : "Réglage de la température maximum de chauffage");
- c)  **Fonctionnement manuel à la température réduite.** La température de fonctionnement est celle réglée au paragraphe 3-6 : "Réglage de la température réduite de chauffage".

Le passage manuel des positions a) et b) à la position c) comporte l'arrêt du brûleur et de la pompe après un délai de postcirculation (la valeur programmée à l'usine est de 3 minutes).

- d)  **stand-by.** La chaudière ne marche pas en mode chauffage, la fonction antigel reste activée.

-  **Touche fonctionnement en mode sanitaire on/off (marche/arrêt) (1).** En appuyant sur cette touche il est possible d'activer ou de désactiver cette fonction qui est identifiée par la visualisation sur l'afficheur de deux tirets noir sous le symbole .

-  **Touche de réinitialisation (4).** En cas d'anomalie, voir paragraphe 3-8 "Signaux d'anomalie et réarmement de la chaudière", il est possible de rétablir le fonctionnement de l'appareil en appuyant sur cette touche pendant deux secondes au moins.  
Si l'on appuie sur cette touche lorsqu'il n'y a pas d'anomalie, le signal "E153" apparaît sur l'afficheur et il faut appuyer de nouveau sur cette touche (pendant deux secondes au moins) pour rétablir le fonctionnement.

-  **Touche informations (9).** En appuyant plusieurs fois sur cette touche, il est possible de visualiser les informations suivantes :
  - température (°C) de l'eau en mode sanitaire ();
  - température (°C) extérieure (); fonctionne seulement avec une sonde externe reliée.
 Appuyer sur une des deux touches   pour sortir et retourner au menu principal.

## 3.2 RÉGLAGE DE L'HEURE

- a) Appuyer sur une des deux touches  $\nabla$   $\blacktriangle$  pour entrer dans la fonction de programmation;  
La lettre **P** apparaît sur l'afficheur suivie par un numéro (ligne de programme);

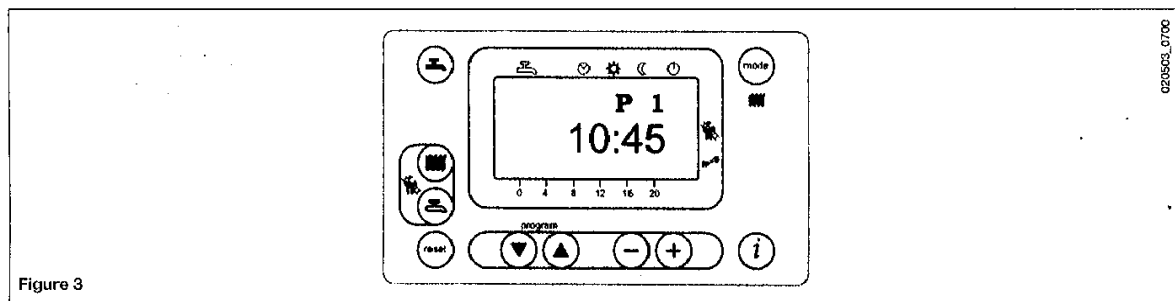


Figure 3

- b) Appuyer sur les touches  $\nabla$   $\blacktriangle$  jusqu'à ce que le message P1 relatif à l'heure à régler apparaisse;  
c) Appuyer sur les touches  $\ominus$   $\oplus$  pour régler l'heure; la lettre P commencera à clignoter sur l'afficheur;  
d) Appuyer sur la touche  $\textcircled{i}$  pour mémoriser et terminer la programmation;

## 3.3 RÉGLAGE DE LA TEMPÉRATURE MAXIMUM DE CHAUFFAGE

- Appuyer sur la touche  $\textcircled{2}$  (2- figure1) pour régler la température de l'eau de chauffage;
- Appuyer sur les touches  $\ominus$   $\oplus$  pour régler la température voulue;
- Appuyer sur une des deux touches  $\textcircled{1}$   $\textcircled{10}$  (1 o 10 - figure1) pour mémoriser et retourner au menu principal.

**N.b** – Avec une sonde externe reliée, à l'aide de la touche  $\textcircled{2}$  (2 – figure1) il est possible d'effectuer la translation de la courbe de chauffage. Appuyer sur les touches  $\ominus$   $\oplus$  pour diminuer ou augmenter la température ambiante de la pièce à chauffer.

## 3.4 RÉGLAGE DE LA TEMPÉRATURE DE L'EAU EN MODE SANITAIRE

- Appuyer sur la touche  $\textcircled{3}$  (3-figure 1) pour régler la température maximum de l'eau en mode sanitaire;
- Appuyer sur les touches  $\ominus$   $\oplus$  pour régler la température voulue;
- Appuyer sur une des deux touches  $\textcircled{1}$   $\textcircled{10}$  (1 o 10 - figure1) pour mémoriser et retourner au menu principal.

## 3-5 - CONFIGURATION DU PROGRAMME QUOTIDIEN DE FONCTIONNEMENT EN MODE CHAUFFAGE ET SANITAIRE

### 3-5.1 – Programme horaire quotidien de fonctionnement du chauffage

- Appuyer sur une des deux touches  $\nabla$   $\blacktriangle$  pour entrer dans la fonction de programmation;
  - a) Appuyer sur ces touches jusqu'à ce que le message **P11** relatif à l'heure de début de programme apparaisse;
  - b) Appuyer sur les touches  $\ominus$   $\oplus$  pour régler l'heure;
- Appuyer sur la touche  $\nabla$ , le message **P12** relatif à l'heure de fin de programme apparaît sur l'afficheur;
- Répéter les opérations décrites aux points a et b jusqu'au troisième et dernier cycle (ligne de programme **P16**);
- Appuyer sur la touche  $\textcircled{i}$  pour mémoriser et terminer la programmation.

### 3.5.2 Programme horaire quotidien du fonctionnement en mode sanitaire

- À la livraison, l'appareil fonctionne déjà en mode sanitaire mais la fonction de programmation sanitaire n'est pas validée.
- La validation de ce programme est décrite au chapitre 15 destiné à l'installateur (*paramètre H91*).
- En cas de validation, procéder à la programmation des lignes 31 à 36 en suivant les explications au paragraphe 3-5.1.

### 3.6 RÉGLAGE DE LA TEMPÉRATURE RÉDUITE DE CHAUFFAGE

- Appuyer sur une des deux touches  $\blacktriangledown$   $\blacktriangle$  pour entrer dans la fonction de programmation;
- Appuyer dessus jusqu'à ce que le message **P5** relatif à la température à régler apparaisse;
- Appuyer sur les touches  $\ominus$   $\oplus$  pour régler la température voulue.

Ce fonctionnement est actif lorsque le mode de fonctionnement en chauffage réduit "C" est activé ou lorsque le programme quotidien ne demande pas de chaleur.

**N.b** - Avec une sonde externe reliée, il est possible de régler, à l'aide du paramètre **P5**, la température ambiante minimum de la pièce à chauffer.




### 3.7 TABLEAU DES PARAMÈTRES AJUSTABLES PAR L'UTILISATEUR

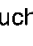
N° paramètre	Description du paramètre	Valeur d'usine	Range
<b>P1</b>	Réglage de l'heure du jour	----	0...23:59
<b>P5</b>	Réglage de la température réduite en mode chauffage (°C)	25	25..80
<b>P11</b>	Début de la première phase de programme quotidien chauffage automatique	6:00	00:00...24:00
<b>P12</b>	Fin de la première phase de programme quotidien chauffage automatique	22:00	00:00...24:00
<b>P13</b>	Début de la deuxième phase de programme quotidien chauffage automatique	0:00	00:00...24:00
<b>P14</b>	Fin de la deuxième phase de programme quotidien chauffage automatique	0:00	00:00...24:00
<b>P15</b>	Début de la troisième phase de programme quotidien chauffage automatique	0:00	00:00...24:00
<b>P16</b>	Fin de la troisième phase de programme quotidien chauffage automatique	0:00	00:00...24:00
<b>P31</b>	Début de la première phase de programme quotidien sanitaire (*)	0:00	00:00...24:00
<b>P32</b>	Fin de la première phase de programme quotidien sanitaire (*)	24:00	00:00...24:00
<b>P33</b>	Début de la deuxième phase de programme quotidien sanitaire (*)	0:00	00:00...24:00
<b>P34</b>	Fin de la deuxième phase de programme quotidien sanitaire (*)	0:00	00:00...24:00
<b>P35</b>	Début de la troisième phase de programme quotidien sanitaire (*)	0:00	00:00...24:00
<b>P36</b>	Fin de la troisième phase de programme quotidien sanitaire (*)	0:00	00:00...24:00
<b>P45</b>	Réinitialisation des programmes quotidiens du chauffage et du sanitaire (valeurs d'usine). Appuyer simultanément pendant 3 secondes environ sur les touches - + , le chiffre 1 apparaît sur l'afficheur. Confirmer en appuyant sur une des deux touches ⏪ ⏩	0	0...1

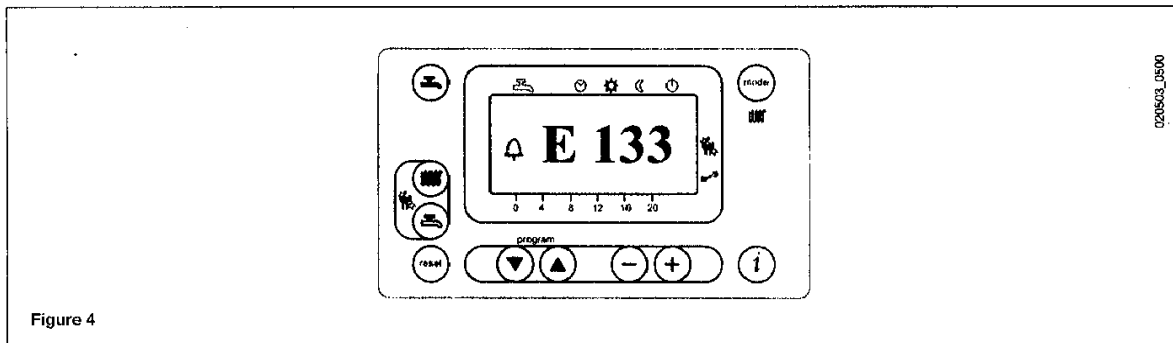
(\*) Les paramètres de **P31 à P36** pourront être visualisés uniquement si la programmation sanitaire décrite au chapitre 15 destiné à l'installateur (*paramètre H91*) a été validée.

### 3.8 SIGNAUX D'ANOMALIE ET RÉARMEMENT DE LA CHAUDIÈRE

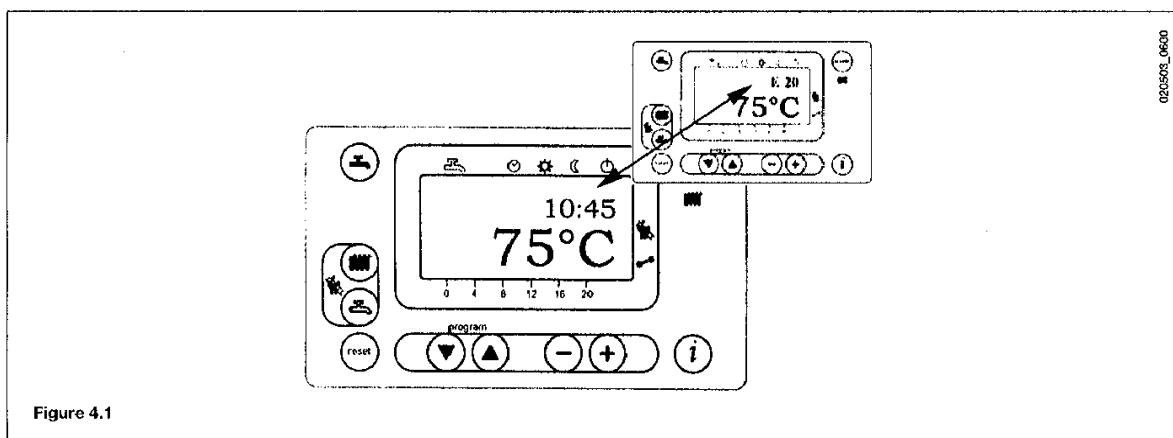
En cas d'anomalie, un code de signalisation clignotant s'affiche sur l'afficheur.

Sur l'afficheur principal, les signaux d'anomalie et le symbole  (figure 4) apparaissent.

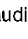
Le réarmement est possible à l'aide de la touche de réinitialisation , sur laquelle il faut appuyer pendant deux secondes au moins.



Sur l'afficheur secondaire, les signaux d'anomalie et l'heure qui s'alternent en clignotant (figure 4.1) apparaissent. La RAZ des anomalies qui apparaissent sur l'affichage secondaire n'est pas possible avant d'avoir d'abord éliminé la cause qui en a provoqué la signalisation.



### 3.9 TABLEAU RECAPITULATIF DES SIGNAUX D'ERREUR

Code anomalie	description de l'anomalie	intervention
E10	capteur sonde extérieure en panne	appeler le centre d'assistance technique agréé.
E20	capteur CTN chauffage en panne	appeler le centre d'assistance technique agréé.
E50	capteur CTN sanitaire en panne	appeler le centre d'assistance technique agréé.
E110	déclenchement thermostat de sécurité ou fumées	appuyer sur la touche de réinitialisation (2 secondes environ). En cas de déclenchement répété de ce dispositif, appeler le centre d'assistance technique agréé.
E128	perte de flamme pendant le fonctionnement (valeur de la courant d'ionisation hors tolérance)	appeler le centre d'assistance technique agréé.
E129	vitesse minimale du ventilateur hors tolérance	appeler le centre d'assistance technique agréé.
E132	déclenchement thermostat au sol	appeler le centre d'assistance technique agréé.
E133	absence de gaz	appuyer sur la touche de réinitialisation (2 secondes environ). Si l'anomalie persiste, appeler le centre d'assistance technique agréé.
E151	erreur interne carte de la chaudière	Appuyer sur le bouton de RAZ si le symbole  est présent sur l'afficheur; dans le cas contraire, arrêter 10 secondes la chaudière en ôtant l'alimentation électrique. Si l'anomalie persiste, faire appel au centre d'assistance technique agréé. Vérifier l'emplacement des électrodes d'allumage (chapitre 16).
E153	il a été appuyé sur la touche de réinitialisation sans raison	appuyer une deuxième fois sur la touche (2 secondes environ).
E154	erreur interne carte de chaudière	Appuyer sur la touche reset (pendant 2 s environ) puis réappuyer sur celle-ci lorsqu'apparaît la signalisation <b>E153</b> .
E160	seuil vitesse ventilateur pas atteint	appeler le centre d'assistance technique agréé.
E164	Autorisation pressostat hydraulique absente	Vérifier que la pression du circuit est celle préconisée. Voir chapitre «Remplissage du circuit». Si l'anomalie persiste, faire appel au centre d'assistance technique agréé.

Toutes les anomalies sont affichées dans l'ordre d'importance ; si plusieurs anomalies se présentent simultanément, la première affichée est celle ayant la plus grande priorité. Après avoir éliminé la cause de la première anomalie, la deuxième s'affichera et ainsi de suite.

Si une anomalie donnée se présente fréquemment, s'adresser au Service d'Assistance Technique Agréé.

## 4. REMPLISSAGE DE LA CHAUDIÈRE

**Important:** Vérifiez périodiquement que la pression lue sur le manomètre lorsque l'installation est froide soit de **1 - 1,5 bar**. Si la pression est inférieure, manœuvrez le robinet de remplissage de la chaudière qui a été prévu par l'installateur.

Nous vous conseillons d'ouvrir ce robinet très lentement, de manière à faciliter la purge d'air. Si vous observez de fréquentes diminutions de pression, demandez au Service d'assistance technique autorisé d'intervenir.

## 5. ARRÊT DE LA CHAUDIÈRE

Pour éteindre la chaudière, il faut interrompre l'alimentation électrique de l'appareil.

## 6. ARRÊT PROLONGÉ DE L'INSTALLATION. PROTECTION CONTRE LE GEL

Il est bon d'éviter de vidanger toute l'installation de chauffage car les renouvellements d'eau provoquent des dépôts de calcaire inutiles et dangereux à l'intérieur de la chaudière et des corps chauffants.

Si vous n'utilisez pas l'installation au cours de l'hiver, et s'il y a risque de gel, nous vous conseillons de mélanger l'eau de l'installation à des produits antigel destinés à cet usage spécifique (par ex. du glycol propylénique associé à des inhibiteurs d'entartrage et de corrosion).

La gestion électronique de la chaudière est munie d'une fonction "antigel" qui, lorsque la température de départ chauffage est inférieure à 5°C fait fonctionner le brûleur jusqu'à l'obtention d'une température de départ de 30°C.

Cette fonction est opérationnelle si:

- \* la chaudière est alimentée électriquement;
- \* il y a du gaz;
- \* la pression de l'installation correspond à la valeur prescrite;
- \* la chaudière n'est pas en sécurité.

## 7. INSTRUCTIONS DE MAINTENANCE RÉGULIÈRE

Afin de garantir à votre chaudière une efficacité de fonctionnement et une sécurité parfaite, il faut à la fin de chaque saison la faire inspecter par le Service d'assistance technique autorisé. Une maintenance sérieuse permet toujours de faire des économies au niveau de la gestion de l'installation.

Le nettoyage externe de l'appareil ne doit pas être effectué à l'aide de substances abrasives, agressives et/ou facilement inflammables (par ex. l'essence, les alcools, etc.) et de toute manière l'appareil ne doit pas fonctionner en phase de nettoyage (voir chapitre 5 arrêt de la chaudière).

Les chaudières peuvent fonctionner aussi bien avec du gaz naturel qu'avec du gaz propane. Si une transformation est nécessaire, il faut s'adresser au Service d'assistance technique autorisé.